

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/C/UGAP

Yaoundé, le 14 Juin 2021

COMPTE RENDU DE LA VINGT-TROISIEME SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 14 JUIN 2021 A L'HOTEL MONT-FEBE

S'est tenue à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la vingt-troisième session du Comité ITIE Cameroun sous la présidence de **M. Gabriel DODO NDOKE, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité ITIE Cameroun.**

Y prenaient part, outre les membres, des points focaux du Secrétariat Permanent et du personnel permanent dudit Secrétariat.

Monsieur Richard FEGUE EKANI, Coordonnateur de l'UGAP tenait la plume à cette session qui a débuté à 15heures 55 minutes.

La liste des présences est jointe en annexe.

L'ordre du jour, porté à amendements, a finalement été retenu comme suit :

- *Suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations adoptées et formulées par le Comité*
- *Point d'information sur le Rapport ITIE 2018*
- *Examen de l'avant-projet de Rapport Annuel d'Avancement*
- *Divers.*

Les minutes de la session sont présentées ci-dessous.

Après constatation du quorum, le **Vice-Président du Comité ITIE Cameroun** a remercié les membres pour leur patience et souhaité que les travaux se déroulent avec célérité. Il a ensuite décliné les points inscrits à l'ordre du jour. Après consensus, il a admis sur le report de l'examen des comptes rendus au cours d'une session dédiée,

I. POINT D'INFORMATION SUR LA VISIOCONFERENCE AVEC LE SECRETARIAT INTERNATIONAL

Avant d'aborder proprement les points de l'ordre du jour, le Vice-Président du Comité a tenu à rendre compte des activités de l'intersession notamment, **la visioconférence au cours de laquelle il a échangé avec le Secrétariat International.** Il a profité de cet échange pour réaffirmer les engagements vis-à-vis de l'ITIE, répondre aux préoccupations exprimées au sujet, entre autres de **la gouvernance du**

Secrétariat Permanent qui n'était pas exempté de tout reproche et la pratique des groupes ad hoc, susceptible de poser un problème d'impartialité. Le Secrétariat International a, en revanche, apprécié les avancées réalisées dans la gouvernance du Secrétariat avec la prochaine signature des contrats des personnels permanents, lesquels contrats doivent être soumis à la procédure de validation par le Ministère en charge du travail et de la sécurité sociale, avant leur entrée en vigueur.

A sa suite, les membres du Comité se sont félicités de cet échange à travers lequel se lit une note d'assurance, malgré la suspension temporaire, qui aurait pu laisser penser à une détérioration notoire des relations avec cette Institution. Ils ont exprimé le vœu que, le décret portant organisation du Comité, soit mis en œuvre dans ses diverses articulations afin de combler le déficit en personnel dont souffre le Secrétariat. Ce qui pourrait permettre de réduire considérablement la pratique des groupes ad hoc.

Le Vice-Président du Comité a relevé qu'au lieu d'implémenter le décret, de son point de vue, un chantier important sur le décret serait de le modifier pour l'adapter à la réalité de la norme et du contexte national. On n'aurait pas eu le problème de vacance à la tête du Secrétariat Permanent si le décret avait prévu un Coordonnateur Adjoint. Il a terminé son propos sur cette parenthèse en demandant à l'UGAP de préparer le compte rendu de la visioconférence en question et de le mettre à la disposition de tous les membres du Comité.

II. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITE

Sur ce point, le Vice-Président du Comité a demandé aux membres de prendre connaissance du support technique et synoptique versé au dossier et formuler des observations là où cela s'avère nécessaire. Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire a pris la parole, à la demande du Vice-Président du Comité, pour faire le point de la mise en œuvre desdites résolutions et recommandations.

Il en ressorti, globalement, que seule la recommandation relative au partage des définitions de certains termes avec le Secrétariat International est en cours d'exécution, le reste de recommandations étant exécuté.

III. POINT D'INFORMATION SUR LE RAPPORT ITIE 2018

Sur ce point, le Coordonnateur de l'UGAP a rappelé que le Rapport provisoire a été mis à la disposition des membres du Comité, pour lecture approfondie et formulation des observations, s'il y a lieu. Il a rappelé qu'un groupe de travail chargé de procéder à la relecture du rapport avait été mis sur pied ; celui-ci serait déjà à pied d'œuvre. Il a invité les membres de ce groupe de travail à prendre part aux sessions conviées au siège du Comité, dans la perspective de l'adoption prochaine du Rapport ITIE 2018.

A sa suite, le Président du Comité a précisé que la création du groupe de relecture n'empêche pas les membres du Comité de formuler leurs observations, s'ils en relevaient au cours de leur lecture. Le Représentant de l'UJC, du Collège de la Société Civile, a souhaité que le Rapport fasse apparaître, sur le plan de la forme les couleurs nationales et les armoiries aisément identifiables.

IV. EXAMEN DE L'AVANT-PROJET DE RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2020

Prenant la parole sur ce point à la demande du Président, le Coordonnateur de l'UGAP a rappelé l'opportunité et la place du Rapport Annuel d'Avancement dans tout le dispositif de l'ITIE. Il a souligné dans ce contexte que, ce document fera une évaluation au terme de laquelle, le Comité sera en mesure de dégager les faiblesses et les activités inexécutées. Ces activités seraient intégrées dans le plan de travail de 2021. Il s'agit, sommairement, d'un rapport d'activités permettant de faire le bilan de l'année écoulée et documenter les progrès réalisés par le pays, à partir de la mise en œuvre du plan de travail.

Prenant la parole pour la présentation du document, le responsable de la communication a rappelé que **le Rapport Annuel d'Avancement est un rapport d'activités qui permet de documenter les progrès réalisés**. L'année sous revue a été caractérisée par deux plans d'urgence fortement impactés par la pandémie de la Covid 19 et les dysfonctionnements au sein du Secrétariat ayant débouché à de longs mois d'inactivité. En conséquence, de nombreuses activités programmées n'ont pas pu être exécutées.

Au menu des actions entreprises, il faut relever, entre autres progrès :

- l'adoption du Code de conduite du Comité;
- l'ouverture du débat sur la divulgation des contrats, licences et du secteur minier;
- l'attention accordée à la problématique des transferts infranationaux...

En guise de statistiques, l'on retient de cette présentation que 42% des activités programmées ont été exécutées, contre 62 en 2017 et 69 en 2019. Il convient, en définitive, conclut-elle, de noter qu'en 2020, le Comité a enregistré une légère baisse de performance. Elle a bouclé sa présentation par des recommandations formulées pour l'amélioration de la mise en œuvre dans notre contexte.

Dans les débats qui ont suivi la présentation, **le Représentant du Ministère de la Justice** (Collège des Administrations) a demandé que l'allusion aux Régions anglophones, dans le Rapport, soit remplacée par les appellations consacrées.

Le Représentant de Transparency International (Collège de la Société Civile), pour sa part, a questionné l'UGAP sur l'audit financier qui devrait être fait. Il a poursuivi en demandant les ressources ayant alimenté les dépenses exposées dans le mémoire de dépenses, joint au Rapport. Il a terminé en émettant le souhait que le Rapport financier soit désormais présenté sous forme de compte administratif.

Le Représentant de l'Union des Journalistes du Cameroun (Collège de la Société Civile), a insisté sur la visibilité du travail, à travers le site web du Comité. Il propose que ce site fasse l'objet d'un retoiement minutieux.

Le représentant de PWYP (Collège de la Société Civile), s'inquiète de la longueur du Rapport et se demande si le modèle type, composé de neuf points, a inspiré sa rédaction. Il suggère qu'il soit dépouillé des détails superflus pour rationaliser sa taille.

Le représentant de Gaz du Cameroun (Collège des Entreprises), suggère que la forme du Rapport soit revue pour mettre l'emphase sur le tableau des activités et des exigences.

Le Représentant des Eglises protestantes (Collège de la Société Civile), demande que la qualité du rapport financier, joint au Rapport, soit améliorée pour coller à la réalité. Il propose qu'on revienne à l'orthodoxie budgétaire.

Le représentant de l'Association Culturelle et Islamique du Cameroun (Collège de la Société Civile), précise que le tableau de dépenses, joint est en réalité, le résultat des décaissements faits sur la base des décisions conformes à un mémoire de dépenses.

Au terme des échanges et propositions recueillis des participants, le Comité a pris acte du Rapport Annuel d'Avancement, comme méthode d'évaluation des progrès en 2020.

Il a encouragé les Collèges notamment les Entreprises, les Organisations de la Société Civile au sein du Comité, à désigner un point focal qui prendra attache avec leurs pairs en dehors du Comité pour obtenir leur avis et commentaires sur la mouture présentée.

Il a invité les entités ou personnes identifiées dans le Rapport à fournir les compléments d'informations nécessaires à la finalisation du projet de RAA en vue de son adoption au cours d'une prochaine session du Comité.

Le Comité a enfin demandé que les recommandations du présent rapport soient prises en compte dans l'élaboration du prochain plan de travail.

V. DIVERS

Plus aucun point ne restant à débattre, le président de séance en l'occurrence l'Honorable MBEDE, qui a pris le relais du Président du Comité parti avant la fin de la session, a clôturé la session à 18h10 mn.

Le Coordonnateur UGAP

Richard Fegue Ndani
Diplômé en Sciences Politiques

Le Président de la séance



Dodo Ndoké Gabriel

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire
B. P : 11063 Yaoundé

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative
Management Unit

N° ____/MINFI/ITIE/C/UGAP

Yaoundé, le 14 Juin 2021

**RECOMMANDATIONS/RESOLUTIONS DE LA VINGT-TROISIEME
SESSION DU COMITE ITIE TENUE LE 14 JUIN 2021
A L'HOTEL MONT-FEBE**

A l'issue de la 23^e session du Comité, les résolutions et recommandations ci-dessous ont été arrêtées :

I- RESOLUTIONS

Le Comité :

- 1- prend acte du Rapport Annuel d'Avancement comme méthode d'évaluation des progrès en 2020 ;
- 2- prescrit la prise de mesures fortes pour renforcer la gouvernance interne du Comité (révision du décret, etc.).

II-RECOMMANDATIONS

1. A l'UGAP de peaufiner le Rapport Annuel d'Avancement, au regard des observations formulées par les membres ;
2. Au Groupe Ad hoc de finaliser la relecture du Rapport provisoire de Conciliation ITIE 2018, dans le cadre du groupe de travail créée par le Ministre des Finances, Président du Comité, à cet effet.

Le Coordonnateur UGAP

Richard Foukou
Délégué en Secondes Personnes

Le Président de Séance



Dodo Ndoké Gabriel